

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE TIR
DE LA GRUYÈRE



APERÇU HISTORIQUE



AVANT-PROPOS

A l'assemblée constitutive du 7 avril 1907, les délégués de quatre sociétés de tir de la Gruyère approuvent les 31 articles des statuts proposés. Le premier est ainsi libellé:

But de la société

« Article premier. La Fédération des sociétés de tir du district de la Gruyère a pour but de grouper les sociétés de tir du district, afin de favoriser le développement de l'art du tir et de fortifier l'attachement à la patrie suisse. »

75 ans après l'approbation de l'article premier des statuts, on peut affirmer que le but fixé par les fondateurs est atteint.

En 1907, 5 sections et 134 tireurs participent au concours de sections.

En 1981, 28 sections et 1024 tireurs se retrouvent au stand de Bulle pour le concours annuel.

75 ans d'existence, c'est un mélange de 75 ans de soucis et de joies, de revers et de succès, de délibérations parfois pénibles et de rencontres amicales.

Notre aperçu historique a pour but de faire mieux connaître cette grande famille de tireurs, la Fédération de la Gruyère, et de rappeler les temps anciens, si vite oubliés, où les tireurs-armallis descendaient de leur chalet pour le tir de sections et étaient, comme tous les autres tireurs d'alors et d'aujourd'hui, fiers de faire partie de la Fédération de tir.

LES PREMIERS PAS DE LA FÉDÉRATION

Plusieurs sociétés de tir du district font remonter leur fondation au début du 17ème siècle, prenant comme date celle provenant d'extraits d'archives et accompagnant la première mention d'une participation des tireurs du village à un tir à prix. Certaines sociétés connaissent exactement les débuts de l'assemblée constitutive et d'autres ne seront jamais fixées sur la date précise de leur fondation.

Il faut attendre le début du 20ème siècle pour trouver l'idée et la réalisation d'une Fédération des sociétés de tir du district. Aussitôt l'idée lancée, c'est la société des Carabiniers de Bulle, la grande société du district, qui a la charge de l'organisation.

Un extrait du protocole de la Société de Bulle nous apprend qu'en octobre 1906, au retour de la distribution des couronnes du concours cantonal de sections, les tireurs de la Gruyère réunis au Tirage, avaient émis le vœu de fonder une Fédération des sociétés de tir de la Gruyère.

Le 26 mars 1907, la Société des Carabiniers de Bulle envoie un projet de statuts aux 15 sociétés de tir du district. M. Jules Glasson, membre du comité cantonal des tireurs fribourgeois, est l'auteur de ce projet. Une convocation à l'assemblée constitutive de Bulle, le dimanche 7 avril 1907, accompagne les statuts.

Le dimanche 7 avril 1907, au Tirage, MM. Paul Gavin et Jules Glasson, respectivement président et secrétaire de la société de Bulle, attendent les délégués des sociétés du district.

Six mois après l'euphorie de la Fête du concours cantonal, les Bullois doivent être déçus de n'apercevoir que des délégués de trois sociétés: Albeuve, Broc, Gruyères.

La Société de La Roche a donné par l'entremise verbale de son Président, M. Brodard, l'assurance de son adhésion à la Fédération.

Cette première assemblée, formée de 7 délégués, prend les décisions suivantes:

- les 31 articles des statuts sont approuvés,
- Le Président de la Fédération est M. Arnold Desbiolles, commerçant à Bulle,
- un comité de 7 membres est nommé pour l'année 1907,
- le concours de 1907 aura lieu à Broc, sur demande de la société,
- la cotisation annuelle est fixée à 0,20 franc par membre pour 1907.

A la séance du comité du samedi 20 avril 1907, on nomme le vice-président, le secrétaire et le caissier.

Le secrétaire et le caissier renoncent au traitement prévu à l'article 18.

Préoccupé par le peu d'empressement montré par les sociétés du district, le comité décide d'effectuer un «travail» auprès des sociétés non fédérées.

Les membres du comité sont chargés de contacter. 8 sociétés. Par contre, le protocole nous apprend "qu'il n'y aura pour le moment rien à faire avec Vuippens, Maules et Vaulruz."

L'activité de l'année 1907 se termine par le concours de sections et le tir franc à Albeuve, le 28 juillet.

LE TIR DE FÉDÉRATION

Pour la majorité des tireurs, le tir de Fédération est la grande journée de l'année, la journée du concours, mais aussi celle des retrouvailles et du partage de l'amitié. Il a une telle importance dans la vie de la Fédération qu'il nous a paru nécessaire de l'étudier sous divers aspects.

Appellation

Au cours des 75 années écoulées, les tireurs ont tellement parlé de ce concours lors des comités, des assemblées, des tirs d'entraînement et des rencontres autour d'un demi de blanc, qu'ils lui ont donné, suivant les époques, les nombreux noms suivants:

- le tir de Fédération
- la Fédération
- le tir de sections
- le tir de sections de la Fédération
- le concours de Fédération
- le tir en campagne
- la fête patriotique
- la fête de tir
- la fête annuelle
- le tir de district

Sur les 73 tirs de Fédération organisés en Gruyère, 4 seulement ont eu lieu en pleine campagne. Les noms ont la vie dure et 60 ans après le dernier des tirs en campagne, certains tireurs se rendent encore chaque année dans les stands de Bulle ou de Broc pour accomplir "le tir en campagne".

Les emplacements de tir

Un article des statuts de 1907 (revus en 1923) précise:

« Il sera organisé chaque année un concours de sections. Les sociétés qui veulent organiser ce concours doivent s'annoncer au comité de district avant le 1er février ».

« L'assemblée des délégués fixe le lieu du concours en observant dans ce choix une rotation entre les sections et en favorisant la section qui n'aurait pas encore organisé ce tir de district. Pour le cas où plusieurs sections se mettraient sur les rangs, le choix sera fait au bulletin secret. »

Entre l'idée généreuse de donner à chaque société la possibilité d'organiser le tir annuel et la réalité, il y a un pas de géant.

Tableau des sociétés organisatrices

Broc	31 fois	Albeuve	1 fois
Bulle	30 fois	La Tour	1 fois
Vuadens	2 fois	Montbovon	1 fois
Botterens	2 fois (en campagne)	Décentralisé	5 fois

Total: 73 fois (le tir a été supprimé en 1923 à cause du tir cantonal de Morat et en 1914 à cause de la Mobilisation de guerre).

Broc a organisé le dernier tir de Fédération en 1982 et avait déjà obtenu celui de 1907. Pour des "raisons majeures", les tireurs de la cité chocolatière ont dû laisser à leurs amis d'Albeuve le soin de mettre sur pied le premier tir de 1907.

En 1908, La Roche a l'honneur de préparer le concours annuel. Mais comme le nombre des tireurs a presque doublé par rapport à l'année précédente, les tireurs de La Roche sont dans l'obligation de faire appel à leurs voisins d'Hauteville.

Pendant les 20 premières années de la Fédération, lors des assemblées annuelles, les discussions sont nourries entre les partisans du tir annuel décentralisé et les tireurs favorables à un seul emplacement de tir. Votent pour un tir décentralisé les petites sections qui disposent d'un nombre insuffisant de cibles pour plusieurs centaines de tireurs et qui désirent cependant organiser la fête annuelle. D'autres sections, peu argentées, voient dans le tir décentralisé l'occasion de diminuer les frais de transport et votent dans le même sens.

Les grandes sections ne veulent pas accaparer le concours annuel mais certaines petites sociétés le leur offrent spontanément car elles aperçoivent, dans l'organisation du tir sur un seul emplacement, de nombreux avantages: mêmes conditions de tir, même interprétation du règlement et surtout rencontre et fête de tous les tireurs du district.

Le tir décentralisé de 1925 est un cas spécial: l'assemblée annuelle avait confié à la société de Bulle l'organisation du tir de Fédération. Mais, en raison de fièvre aphteuse, et pour éviter la propagation de la terrible maladie, les tireurs sont répartis sur 4 emplacements. A l'assemblée annuelle de 1926, le Président, dans son rapport annuel, dit aux délégués:

« Le concours de sections: ce n'était plus la traditionnelle fête réunissant tous les tireurs sur le même emplacement, ces groupes joyeux partageant le verre d'amitié, ces drapeaux flottant au soleil et rentrant couronnés dans leur village. »

Dans les stands de petites sociétés, certains tirs se sont terminés à la tombée de la nuit. La section désignée pour tirer en dernier est défavorisée. Très tôt, une proposition est faite de ne tirer plus qu'à Broc et à Bulle. Mais cette proposition est contraire aux statuts.

Finalement, depuis 1941, seules les deux sections de Bulle et de Broc, à tour de rôle, organisent le tir annuel.

Le tir "en campagne" n'a jamais eu la faveur des gruyériens. Même en 1914, lorsque la Société Suisse des Carabiniers exige des Fédérations l'organisation des tirs en campagne, la Gruyère demande et obtient l'autorisation de tirer en stand.

Mais même les gruyériens doivent obéir et organiser des tirs "en campagne". Que de complications: mesures de sécurité, blouses rouges pour ci barres et parfois le mauvais temps! Broc se dévoue pour cette organisation en 1916 et 1917 et Botterens prend la relève en 1918 et 1919.

Les horaires de tir

Le tireur de "Fédération" 1982 peut tirer le vendredi, le samedi ou le dimanche. Mais que d'horaires différents avant d'arriver à la situation actuelle!

Quelques exemples d'horaires:

De 1907 à 1924, le tir a lieu uniquement le dimanche.

Horaire 1907: 09.30 à 19.00 avec interruption de 12.00 à 13.00

Horaire 1910: 05.00 à 19.00 avec interruption de 09.00 à 10.00 pour le service divin.

Nous remarquons que la seule fois où La Tour a obtenu le tir annuel, en 1910, elle a eu un horaire record.

De 1925 à 1944, le tir a lieu le samedi après-midi et le dimanche.

Horaire 1925: Samedi 25 juillet:
15.00 à 19.00
pour les membres annoncés jusqu'au 23 juillet.

Dimanche 26 juillet:
07.00 à 16.00 sans interruption
{ordre obligatoire pour les sections}.

En 1945, le tir à lieu sur deux dimanches.

De 1946 à 1973, le tir a lieu le samedi entier et le dimanche.

Horaire 1946 : Samedi 3 août: 09.00 à 12.00
13.00 à 19.00

Dimanche 4 août: 08.00 à 11.15
12.00 à 17.00

Dès 1974, le tir a lieu le vendredi soir, le samedi et le dimanche (le vendredi 7 juin 1974, 70 tireurs ont accompli leur tir).

La Fédération de tir de la Gruyère a été la première du canton à profiter de l'autorisation de tirer le vendredi soir.

Les programmes et les positions de tir

Comparer les résultats obtenus par les sections et les tireurs au cours des 75 années écoulées n'a aucun sens si on ne compare pas aussi les programmes et les positions de tir.

A part les premières années où les programmes varient fréquemment, on trouve de longues périodes pendant lesquelles on reprend le programme de l'année précédente.

Aperçu de quelques programmes

1907

Feu individuel, 300 m, à genou, cible B, 5 coups.

Feu individuel, 300 m, debout; cible B, 5 coups.

Feu de magasin, 300 m, à genou, cible B, 10 cartouches en 1 minute.

1908

Feu individuel, 300 m, debout, cible B, série de 6 coups.

Feu individuel, 300 m, à genou, cible B, série de 6 coups.

Feu de série, 300 m, à genou, cible B, série de 6 coups en 40 secondes.

1911

Feu individuel, 300 m, position à volonté, bras franc, cible B, 6 coups qui toutefois doivent être tirés dans la même position.

Feu individuel, 300 m, position à genou, bras franc, cible B, 6 coups.

Feu de série, 300 m. à genou, bras franc, cible B, 6 coups en 40 secondes.

1917

Tir individuel, 300 m, position à volonté, cible A, 10 coups.

1918

Feu individuel, 300 m, arme appuyée, cible A, 6 coups à terre.

Feu individuel, 300 m, bras franc, cible A, 6 coups à terre ou à genou.

1919

Feu individuel, 300 m, arme appuyée, 6 coups. Feu individuel, 300 m, bras franc, 12 coups.

Le programme ne varie pas de 1920 à 1933.

1920

Feu individuel, 300 m, à terre, bras franc, cible B, 6 coups. Feu

individuel, 300 m, à genou, bras franc, cible B, 6 coups. Feu de

série, 300 m, à genou, bras franc, cible B, 6 coups en 1 minute.

Le programme de 1934 n'est pas modifié jusqu'en 1941.

1934

Feu individuel, 300 m, à terre, bras franc, cible B, 6 coups. Feu

individuel, 300 m, à genou, bras franc, cible B, 6 coups. Feu de

série, 300 m, à terre, bras franc, cible B, 6 coups en 1 minute.

De 1942 à nos jours, le programme de tir est le même qu'en 1934, mais la passe "à genou" est remplacée par une passe "à terre".

Enfin, dès 1965, les tireurs ont l'autorisation d'appuyer leur arme.

Les résultats de tir

Les résultats des sections

En 1907, Bulle pense prendre la première place et pourtant! Au lendemain de ce premier concours, un journaliste écrit : "Bulle a eu la surprise d'être battu par Albeuve."

De 1908 à 1915, les sociétés de Bulle et de Broc dominent toutes les autres sections, à tel point que plusieurs délégués des sociétés villageoises demandent à l'assemblée annuelle de mettre Bulle et Broc hors concours.

Deux petites sociétés, Vaulruz et Estavannens, vont prouver par la suite aux autres petites sections qu'il est possible de détrôner les deux sociétés qu'on qualifie "d'invincibles".

Les tireurs de Vaulruz ont leur heure de gloire entre 1931 et 1944. En 14 ans, ils se trouvent 9 fois en tête du classement.

Les "fins guidons" d'Estavannens connaissent une première période faste entre 1945 et 1950 et sont actuellement au sommet de leur forme.

Nous remarquons que les 4 sociétés de Bulle, Broc, Estavannens et Vaulruz ont gagné ensemble les deux tiers des tirs de la Fédération et qu'elles sont depuis longtemps classées en première catégorie.

12 autres sections ont inscrit leur nom en tête du palmarès du tir de la Fédération.

Les rois du tir

Le tireur qui a obtenu le meilleur résultat au tir de Fédération a souvent eu droit au titre de "roi du tir". Pendant longtemps, alors que les bons tireurs étaient récompensés par des couronnes de laurier ou de chêne, le "roi du tir" rentrait à la maison avec sa couronne de laurier argentée à son chapeau.

Les grands tireurs de la Gruyère ont presque tous eu l'honneur d'être les vainqueurs du tir de la Fédération. Parfois, un tireur moins connu, mais dans "un bon jour", a battu tous les as. Plusieurs tireurs ont été deux ou trois fois roi du tir, deux l'ont été quatre fois.

En 1970, le roi du tir obtient le magnifique résultat de 86 points sur un total de 90. Il s'appelle Emile Andrey; il est âgé cette année-là de 86 ans et accomplit son 60ème tir de Fédération.

Un tir mémorable

Tout tir de Fédération a ses scènes épiques. Honoré Lanthmann, le secrétaire de 1933 à 1953, en a décrit plusieurs. La plus passionnante se déroule en 1944.

La Société des Produits Nestlé a offert un nouveau challenge en 1942. La société de tir qui le gagnera trois fois pourra le garder définitivement. Il y a 22 sociétés, le challenge va rester longtemps en compétition, chacun le pense.

En 1942, Vaulruz gagne le challenge pour la première fois.

En 1943, Vaulruz gagne le challenge pour la deuxième fois.

En 1944, Estavannens pense gagner le challenge.

Le 30 juillet 1944, chacun se demande quelle société va emporter le beau challenge Nestlé.

Honoré Lanthmann écrit:

"On savait que la lutte serait acharnée surtout entre Vaulruz, détentrice du challenge pour la deuxième fois, et les redoutables mousquetaires d'Estavannens. Dès les premières heures de la journée, la bataille s'engage. Le service d'information envoie son reporter à la recherche des premiers commentaires. 11.30 h. premier rapport: bons résultats de part et d'autre. A la cantine, on prononce le nom de la société victorieuse: Estavannens. Les présidents sont affairés; ils donnent les dernières instructions. Au début de l'après-midi, les tireurs d'Estavannens semblent jouer de malchance, quelques bons éléments n'atteignent pas les résultats escomptés. Le capitaine Gaillard de Vaulruz en profite pour déclencher l'offensive. Il fait intervenir ses troupes de choc, et voilà qu'arrivent les fameux grenadiers: Jordan et Chollet. Tout souriants dans leur joli bredzon, ils se dirigent vers les contrôleurs d'armes pour les formalités d'usage. Auguste là dza là man chu le gâtollyon. Tout en savourant une copieuse chique, Louis contrôle tous les détails: rien à signaler. Leur fusil au râtelier, ils s'en vont savourer une bouteille de rouge avec leurs amis. Tout à coup, la voix d'un secrétaire annonce: "Jordan Auguste, Vaulruz. " Comme une vedette de cinéma, on l'entoure, on épie ses mouvements, on attend avec impatience le départ du premier coup. Panf ! Ah, charrette, lè lôtchi on bokenè à drête. En effet, un beau 4 à droite. Résultat total: 79 points. La partie est gagnée. Vaulruz sort victorieuse du tournoi avec une moyenne de 73,333 points et s'adjuge ainsi le beau trophée qui occupera la place d'honneur dans la salle des chevaliers de Vaulruz."

LES JEUNES TIREURS

Les procès-verbaux ne donnent pas de renseignements précis sur le début des cours de jeunes tireurs. La première guerre mondiale a-t-elle été la cause de l'organisation de ces cours qui devaient permettre aux jeunes de savoir tirer avant l'arrivée à l'école de recrues?

Le procès-verbal du comité du 21 février 1915 donne une première mention de ces cours.

« M. le Président propose d'envoyer une circulaire aux sociétés de tir, au sujet du tir des jeunes tireurs, en encourageant les sociétés. Une insertion sera faite dans les journaux locaux. »

L'avis de 1915 a porté ses fruits mais pas pour longtemps.
L'assemblée du 28 avril 1918 entend les doléances du président:

« 4 sections seulement contre 7 en 1916 ont organisé un cours de jeunes tireurs, à savoir: Broc, Bulle, La Roche et Vaulruz. C'est tout à fait insuffisant. Il faut absolument arriver à faire davantage. N'oubliez pas que la jeunesse représente l'avenir. »

L'avis de 1918 n'a pas eu grand succès, car 4 sections seulement organisent un cours en 1919: Bulle, Broc, Albeuve, Cerniat.

De 1919 à 1937, les procès-verbaux ne donnent aucune indication concernant les jeunes tireurs. La première guerre mondiale est terminée, on ne pense pas à une seconde guerre mondiale et les autres sociétés sportives ne concurrencent pas encore le "sport national par excellence". On peut penser que dans "l'entre-deux-guerres" la Fédération de tir de la Gruyère s'est très peu occupée de "cette jeunesse qui représente l'avenir".

On connaît le nombre de participants au concours des jeunes tireurs de 1942 à nos jours. Les variations sont très grandes d'une année à l'autre, d'une décennie à l'autre, suivant les modes, l'attrait des autres sports, la propagande des sociétés et le dévouement des responsables.

Nombre de participants au concours des jeunes tireurs:

1942 - 110	participants	1960 - 155	participants
1943 - 55	participants	1962 - 190	Participants
1948 - 170	participants	1965 - 246	participants
1955 - 73	participants	1969 - 230	participants
1956 - 112	participants	1978 - 166	participants
1957 - 81	participants	1980 - 219	participants (22 jeunes filles)
		1981 - 211	participants (33 jeunes filles)

Le point le plus bas a été atteint en 1955. A l'assemblée générale, le chef des jeunes tireurs se plaint amèrement de l'effectif qui fond comme neige au printemps.

Grâce à la publicité de la Société Suisse des Carabiniers et grâce surtout au dynamisme de M. Paul Andrey de Botterens, les jeunes de la Gruyère se pressent maintenant de plus en plus nombreux dans les stands où 20 sociétés organisent des cours annuels. Les bons résultats ne se font pas attendre et les jeunes tireurs de la Gruyère gagnent à plusieurs reprises le challenge "Directeur Militaire".

LES TIREURS AU PISTOLET

C'est dans le procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 1920 qu'on trouve la première mention concernant les tireurs au pistolet.

"Le tir au pistolet sera également installé et doté de prix en espèces."

Entre 1920 et 1930, à côté du concours à 300 m, il y a le tir à 50 m au pistolet et revolver.

En 1948, la Fédération accueille la section de Grevire-Pistolet Bulle et environs et en 1960, celle de Broc-Pistolet.

Au tir de sections, le classement est établi pour les deux sections et, en plus, on donne leur rang sur le plan cantonal.

LES MATCHEURS

Au tout début du 20ème siècle, les tireurs n'ont pas souvent l'occasion de se mesurer aux tireurs des autres districts et des autres cantons.

En 1913, la Gruyère organise à Broc le premier match Inter-districts. Les fédérations sont représentées à raison de 1 tireur pour 3000 âmes de population.

Les procès-verbaux des années 1920 - 1930 donnent quelques renseignements sur la formation de l'équipe des matcheurs, leur entraînement, leurs résultats.

Il est intéressant de signaler que la moitié des matcheurs de la Gruyère en ce premier quart du 20ème siècle porte un nom de consonance germanique. On trouve les: "Gretener, Ryser, Walder, Stocker, Friedli, Luthy Adolphe,

Luthy Paul, etc," L'explication de ce phénomène se trouve peut-être dans le fait que ces "Suisses allemands", pour la plupart ouvriers spécialisés, ont davantage de temps à disposition et d'argent liquide que nos tireurs armaillis ou tireurs paysans liés aux travaux de la campagne. Combien d'excellents tireurs de la Gruyère n'ont jamais pu s'inscrire au groupe des matcheurs, et défendre nos couleurs lors des matchs inter-districts ou Inter-Gruyère.

La Fédération, pas plus riche que les sociétés des villages, ne peut pas aider financièrement les matcheurs. Encore heureux si les "bonnes années", la Fédération alloue un subside de 10 francs pour les matcheurs !

Pendant la "grande crise", l'argent est le grand souci des matcheurs. A l'assemblée du 24 mars 1935, un délégué demande la décentralisation du tir inter-districts pour raison d'économie et à l'assemblée du 5 avril 1936, on décide de renvoyer le match Inter-Gruyère à deux ans, pour la même raison.

Les matcheurs de la Gruyère ont très souvent gagné le match Inter-Gruyère et toujours figuré aux places d'honneur du match Inter-districts. Les mauvaises années sont rares. Cependant, à l'assemblée du 13 avril 1924, on rappelle :

"La mémorable raclée que notre Gruyère a reçue de la Gruyère Vaudoise, lors du match à Bulle. "

De nombreux procès-verbaux passent sous silence l'activité des matcheurs. Il faut attendre la deuxième moitié du siècle pour avoir davantage de renseignements sur leurs concours et leurs succès.

LES TIREUSES

Bien que le terme "tireuse" se trouve depuis très longtemps dans les dictionnaires, il a fallu attendre la fin du 20ème siècle pour voir les "dames" de la Gruyère s'entraîner et se mesurer au tir à armes à feu.

Dès 1975, quelques dames participent au concours de la Fédération. Elles sont rares et leurs résultats sont encore bien inférieurs à ceux des Messieurs.

Dés 1979, les résultats s'améliorent et la Fédération établit un classement "Dames" .

En 1981, 29 dames provenant de 15 sections se mesurent au stand de Bulle.

L'égalité des droits de l'homme et de la femme a été reconnue en cette fin du 20ème siècle et l'idée de la participation des femmes à la Défense Totale de la Patrie est exprimée dans bien des discours de cantine. Et pourtant, les tireuses de la Gruyère comme toutes celles de la Suisse doivent payer leur munition du tir de Fédération pendant que la "Mère Patrie" offre gracieusement les cartouches à leurs amis, les tireurs.

TABLEAU DHONNEUR DE LA FEDERATION DE TIR DE LA GRUYERE

Années	Place de tir	Nbre de sections	Nbre de tireurs	1 er rang de section	1 er rang individuel
1907	Albeuve	5	134	Albeuve 49 points	?
1908	La Roche et Hauteville	11	233	Broc 51.53	?
1909	Broc	13	400	Bulle 48.04	Gustave Maillard, Broc 64 points
1910	La Tour de Trême	16	365	Bulle 48.74	Jules Braillard, Albeuve 64
1911	Bulle	16	365	Bulle 57.825	Alphonse Grandjean, Enney 68
1912	Montbovon	15	320	Broc 59.62	Christophe Boschung, Broc 69
1913	Vuadens	14	300	Bulle 59	Gustave Maillard, Broc 71
1914	Supprimé pour cause de guerre mondiale				
1915	Bulle	11	250	Bulle 60.90	Clément Geinoz, Enney Emile Meyer, Bulle 70
1916	Broc	11	300	Enney 53.50	Irénée Beaud, Albeuve 69
1917	Broc	13	330	Cerniat 34.10	Placide Genoud, Vuadens Gustave Maillard, Broc Joseph Verdan, Vuadens 39
1918	Botterens	13	355	Bulle 41.39	Jules Braillard, Albeuve 48
1919	Botterens	13	450	Cerniat 65.45	Antoine Stocker, Bulle Louis Perriset, Bulle 71
1920	Broc	17	500	Cerniat 58.25	M. Allemann, Bulle 70
1921	Broc	18	510	Sâles 60.3	Léon Michel, Maules Nestor Risse, Broc 69
1922	Bulle	19	550	Broc 62.47	Léon Michel, Maules 72
1923	Supprimé pour cause de tir cantonal à Morat				
1924	Broc	18	500	Broc 62.65	Arnold Duriaux, Bulle Paul Murith, Epagny 71
1925	La Roche Charmey Bulle Montbovon	17	431	Sâles 63.888	Clément Geinoz, Enney Léon Michel, Maules Louis Pipoz, Bulle 71
1926	Albeuve La Roche	19	443	Botterens 64.62	Fritz Walder, Broc 72
1927	Bellegarde Sorens Grandvillard Vuadens	18	424	Vaulruz	André Braillard, Albeuve
1928	Vuadens	19	500	Botterens 62.25	Alfred Meyer, Cerniat Joseph Risse, La Roche 67
1929	Broc	19	?	Broc 64.772	Paul Luthy, Broc 71

Années	Place de tir	Nbre de sections	Nbre de tireurs	1 er rang de section	1 er rang individuel
1930	Bulle	19	600	Broc 72.141	Louis Vionnet, Vaulruz 79
1931	Bulle	19	?	Vaulruz 71.395	Auguste Jordan, Vaulruz 79
1932	Bulle	19	500	Vaulruz 73.421	Emile Gapany, Echarlens Edmond Gobet, Vaulruz Léon Jordan, Vaulruz Paul Murith, Gruyères Joseph Pugin, Broc 78
1933	Broc	19	500	Vaulruz 74.408	Calibyte Ruffieux, Gruyères 81
1934	Charmey Echarlens Gruyères Vaulruz	19	528	Vaulruz 71.997	Robert Grandjean, Bulle 81
1935	Bulle	19	507	Estavannens 73.253	Léon Jordan, Vaulruz 80
1936	Broc	19	506	Vaulruz 74.820	Paul Luthy, Broc 81
1937	Bulle	19	495	Cerniat 74.123	Auguste Jordan, Vaulruz 82
1938	Bulle	19	494	Estavannens 75.850	Auguste Jordan, Vaulruz 82
1939	Broc	19	485	Broc 74.735	Léon Jordan, Vaulruz 81
1940	Bulle Charmey La Roche Gruyères	20	661	Bulle 72.090	Anselme Brodard, La Roche 83
1941	Bulle	22	624	Sorens 75.295	Maurice Emery, Marsens 80
1942	Broc	22	679	Vaulruz 76.204	Joseph Scherly, la Roche 79
1943	Bulle	22	721	Vaulruz 76.427	Henri Barras, Châtel- Crésuz 83
1944	Broc	22	757	Vaulruz 73.333	Marcel Progin, Gruyères 81
1945	Bulle	22	795	Estavannens 74.125	Auguste Jordan, Vaulruz 83
1946	Broc	23	778	Echarlens 72.533	Albert Ottoz, Echarlens 83
1947	Bulle	23	786	Estavannens 73.00	René Romanens, Bulle 83
1948	Broc	24	787	Bulle 73.704	Martin Raemy, Charmey 82
1949	Bulle	24	752	Vaulruz 76.60	Alexandre Jaquet, Estavannens 85
1950	Broc	23	742	Le Pâquier 76.864	Joseph Bulliard, Rueyres 84
1951	Bulle	26	764	Estavannens 73.00	René Romanens, Bulle 85

Années	Place de tir	Nbre de sections	Nbre de tireurs	1 er rang de section	1 er rang individuel
1952	Broc	26	743	Albeuve 76.476	Alexandre Scherly, La Roche Alexandre Jaquet, Estavannens 85
1953	Bulle	26	770	Charmey 74.316	René Romanens, Bulle 85
1954	Broc	27	786	Albeuve 74.133	Georges Corboud, Grandvillard 85
1955	Bulle	27	758	Le Pâquier 76.000	Albert Python, Bulle 84
1956	Broc	27	792	Charmey 75.330	Frédéric Geinoz, Enney 84
1957	Bulle	27	773	Corbières 75.510	Louis Favre, Broc 86
1958	Broc	27	777	Vuadens 75.180	Paul Jordan, Vaulruz 84
1959	Bulle	27	759	Bulle 76.400	Paul Jordan, Vaulruz 83
1960	Broc	27	751	Bulle 76.604	Jean Castella, Albeuve 85
1961	Bulle	27	782	Bulle 77.250	Louis Bifrare, Pont-en- Ogoz 85
1962	Broc	27	835	Bulle 77.071	Max Firmann, Bulle 85
1963	Bulle	27	789	Bulle 76.817	Yves Seydoux, Bulle 85
1964	Broc	27	885	Bulle 76.454	René Romanens, Bulle 86
1965	Bulle	27	902	Broc 77.588	Georges Corboud, Grandvillard 89
1966	Broc	27	902	Bulle 78.319	Maurice Emery, Marsens Alphonse Jaquet, Broc Emile Doutaz, Broc André Pasquier, Bulle Walther Buchs, Jaun 86
1967	Bulle	27	931	Gruyères 78.047	Alphonse Jaquet, Broc 87
1968	Broc	27	963	Estavannens 79.000	Alphonse Morand, Bulle 86
1969	Bulle	27	930	Estavannens 77.956	Alfred Currat, Grandvillard 88
1970	Broc	27	894	Jaun 77.960	Emile Andrey, Broc 86
1971	Bulle	27	872	Le Bry 78.833	Alphonse Morand, Bulle 89
1972	Broc	27	873	Vuadens 77.758	Henri Baeriswyl, La Tour de Trême 88
1973	Bulle	27	839	Bulle 79.853	Charly Chatagny, Marsens 88

Années	Place de tir	Nbre de sections	Nbre de tireurs	1 er rang de section	1 er rang individuel
1974	Broc	27	859	Bulle 79.204	Jean-Pierre Caille, Estavannens 86
1975	Bulle	27	883	Bulle – Estavannens 78.857	Pierre Seydoux, Bulle 90
1976	Broc	27	837	Le Bry 60.250	Charly Chatagny, Marsens
1977	Bulle	27	818	Estavannens 60.904	Adolphe Sapin, Charmey 70
1978	Broc	27	862	Corbières 61.333	Alphonse Jaquet, Crésuz 70
1979	Bulle	27	921	Estavannens 62.105	André Pernet, Montbovon 70
1980	Broc	28	1013	Estavannens 63.150	André Maillard, Avry-dt- Pont 70
1981	Bulle	28	1028	Estavannens 62.700	Albert Risse, Bulle 71
1982	Broc	28	936	Charmey 62.685	Pierre Seydoux, Bulle 70



LA FÉDÉRATION ET LA PATRIE

La Suisse compte un certain nombre de sociétés dites "patriotiques". Les sociétés de tir sont naturellement de ce nombre et sûrement les plus attachées à la patrie.

L'Etat fédéral consent à de grands sacrifices financiers pour l'entraînement des tireurs et sait ce qu'il peut attendre en retour.

Tout au long de son existence, mais spécialement lors des deux guerres mondiales, la Fédération des sociétés de tir de la Gruyère a montré son attachement à l'armée et à ses chefs, à la Patrie et à ses symboles.

Quelques extraits de procès-verbaux nous le prouvent :

Assemblée du 10 mars 1910 : (rapport du Président)

« Je rappelle la cérémonie de la distribution des couronnes au moment où dans toutes les directions les cloches du 1er août faisaient entendre leur grave sonnerie tandis que sur les hauteurs s'allumaient les feux de joie. »

Assemblée 13 avril 1919 : (rapport du Président)

« Le concours du 7 juillet 1918 a été réussi en tous points. Qui ne gardera un souvenir agréable de cette belle journée ensoleillée, de cette place de tir idéale, entourée de vertes falaises où flotte un grand drapeau fédéral »

Assemblée 13 mars 1937 :

(Le Président rend hommage aux tireurs décédés pendant l'année)

« Parmi ceux-ci, la figure d'Alexis Geinoz restera la fidèle incarnation du vrai tireur guyérien et du patriote inébranlablement attaché à sa terre natale. »

Assemblée 3 avril 1949 : (rapport du Président)

« Le concours de sections est sans doute une belle manifestation. Il suffit de vivre quelques instants dans cette ambiance, goûter cette amitié carabinière pour nous rendre compte qu'il est le symbole le plus pur d'une véritable démocratie. »

LA FÉDÉRATION ET LA 1ère GUERRE MONDIALE

Société patriotique, société qui encourage ses membres à s'entraîner au tir sur cible B (silhouette d'homme couché) et au feu de vitesse, la Fédération des sociétés de tir de la Gruyère ne peut se désintéresser des événements internationaux et spécialement des conflits armés.

La Fédération n'a que quelques années au moment où apparaissent les signes avant-coureurs d'une tension internationale.

En 1911 M. Seifert de Broc demande l'organisation du tir de Fédération "en campagne". Était-il visionnaire? Imaginait-il que trois ans plus tard, les tireurs devraient être aptes à atteindre un ennemi possible, tout en étant couchés dans l'herbe des prairies? Le vœu de M. Seifert n'est pas exaucé. On lui répond qu'un tel tir occasionnerait trop de frais.

Au comité du 4 juillet 1914, soit 6 jours après l'attentat de Sarajevo, les membres présents apprennent avec satisfaction la réponse du Département Fédéral autorisant le tir en stand. Ils sont cependant obligés de faire appliquer en partie le "Règlement pour le concours de sections en campagne" et décident que chaque militaire doit tirer avec son arme; les non-militaires ont le choix entre l'ancien et le nouveau fusil. Peut-on voir dans cette obligation faite aux militaires de tirer avec leur arme le souci de transformer la fête où chaque tireur essaye d'obtenir le meilleur résultat avec n'importe quelle arme en un entraînement pour une guerre qu'on ne pense pas encore possible?

Le tir de Fédération de 1914 est fixé au deuxième dimanche d'août. Le 1er août 1914, le Conseil Fédéral décrète la Mobilisation générale de l'armée et le tir de Fédération de 1914 est annulé.

En 1915, au comité du 6 février, le vice-président de la Fédération, M. Seifert, fait une proposition étonnante; il désire:

« Organiser un bataillon de volontaires avec les membres des sociétés de tir ne faisant pas partie de l'armée. »

Vu l'importance de la question, on le prie d'interpeller le comité cantonal.

En 1915 toujours, à l'assemblée du 21 février, le Président, dans son rapport annuel, avoue sa surprise devant les événements de 1914:

« La situation de l'Europe a arrêté complètement notre activité. Tout était prêt pour le concours de 1914 lorsque la Mobilisation générale est arrivée comme un coup de foudre dans un ciel serein. Les hommes sont partis et les stands restés déserts. »

Les procès-verbaux de 1916 et 1917 ne font pas état de cette "guerre des tranchées" qui s'éternise.

En 1918, à l'assemblée du 28 avril, le Président, conscient de la baisse du moral de la population et au courant des troubles intérieurs, exprime ses soucis:

"Jamais la situation de notre pays n'a été si grave qu'à présent. Aux difficultés de jour en jour plus grandes en ravitaillement, vient s'ajouter le souci de pouvoir maintenir l'indépendance de notre pays, de plus en plus menacée, par cette guerre mondiale qui depuis 4 ans dévaste le monde.

Soyons unis, oublions notre petite discorde. Rappelons-nous 1798, alors que notre sol était foulé par les armées étrangères et cela parce que nos pères avaient momentanément oublié la belle devise: "Un pour tous, tous pour un". Si l'étranger venait à nous attaquer, il nous trouverait unis et forts à défendre avec la dernière énergie notre sol, nos foyers, nos femmes et nos enfants. Faisons tous notre devoir et Dieu protégera la Suisse. "

A l'assemblée du 13 avril 1919, alors que l'on pourrait s'attendre à une explosion de joie, les propos du Président sont teintés de tristesse et de colère. N'a-t-il pas devant les yeux la liste des tireurs gruyériens décédés durant la grève de Novembre 1918 ? Le Président s'exprime ainsi:

"Le manteau de plomb qui pesait sur nos épaules depuis 4 ans est soulevé. Le spectre de la guerre a disparu. Quoique la paix ne soit pas encore signée, un horizon plus clair s'ouvre devant nous. Une vie nouvelle va animer nos stands délaissés et nos places de tir. Comme il fera bon revoir les anciens amis et renouveler tant de liens d'amitié. Soyons cependant sur nos gardes et restons unis. Un danger nouveau, conséquence de cette guerre néfaste, ronge l'Orient et l'Europe, c'est le bolchévisme. Est-ce que la Suisse, terre de liberté, où les citoyens jouissent de tous les droits depuis l'initiative au référendum pourrait devenir un terrain propice aux expériences des Lénine, Trotzky, Blatten, Grimm et consorts? Non, vous ne le permettez pas!

LA FÉDÉRATION ET LA 2ème GUERRE MONDIALE

La montée du nazisme, le réarmement allemand et le "Pacte d'Acier" ne semblent pas avoir beaucoup inquiété les tireurs gruyériens. Le secrétaire note en 1937 :

"C'est dimanche; une animation inaccoutumée règne dans le chef-lieu. Dans les rues, sur la place, dans les pintes, vous rencontrez des groupes qui semblent discuter d'affaires très importantes. C'est, dit-on, des tireurs, dignes descendants de Chenaux. Ont-ils pour mission de châtier quelques méfaits ? Non, ce sont de pacifiques délégués venus de toutes les parties du district pour participer aux assises de notre Fédération. "

En 1938, l'annexion de l'Autriche a impressionné le secrétaire de la Fédération qui ne craint pas cependant d'appeler Adolphe: "Le Guignol" :

"Le 13 mars 1938 est sans contredit dans l'histoire internationale une date mémorable. En effet, deux événements importants se déroulaient le même jour. Adolphe, le guignol, entra triomphalement à Vienne et les cagouards (pas les parisiens, les gruyériens,) prenaient d'assaut le Cheval Blanc. Les mobiles de ces deux conquêtes étaient bien différents. "

En 1939, le concours de Fédération se déroule normalement les 3 et 4 juin.

En mars 1940, c'est l'inconnu:

"Aucun programme de tir ne peut être établi; il faut attendre des décisions des assemblées fédérales et cantonales. "

En avril 40, pendant que le "guignol" envahit le Danemark et la Norvège, le secrétaire écrit:

"Année de guerre: protocole de guerre. Le printemps ne semble pas y prendre garde, car dans son insouciance, il nous a préparé une magnifique journée. Tout dans la nature concourt à nous faire oublier la gravité de l'heure. Les nombreuses places vides dans la salle nous rappellent que le danger est loin d'être écarté. Pendant que nous délibérons, nos tireurs veillent. "

En 1941, 1942, 1943, la menace de la guerre, quoique plus lointaine, est toujours constante. Le secrétaire exprime la volonté des tireurs gruyériens de servir le pays.

Assemblée 18 mai 1941 :

"L'assemblée se clôt dans une atmosphère de confiance, car s'il fallait partir en guerre pour défendre notre drapeau, nous irions à la frontière nous poster l'arme en bandoulière. "

Assemblée 12 avril 1942:

"Nous nous retrouvons tous à nouveau réunis pour réaffirmer notre volonté de servir le pays. "

Assemblée 9 mai 1943:

« Nous avons clos l'assemblée du printemps 1942 en espérant que celle de 1943 nous retrouverait dans une ère de paix. Depuis 4 ans, cette espérance qui ne se réalise pas nous a cependant soutenus dans notre activité. »

Pour nous, gruyériens, le tir est le sport national. Au centre de cette Europe tragique, il est notre meilleure arme. Aussi, tous nos tireurs sont-ils conscients que loin de se livrer à un simple délassement, ils se préparent au suprême devoir. «

En 1944, trente jours exactement avant le débarquement de Normandie, on peut apercevoir chez les tireurs un découragement certain. Malgré le tournant de la guerre de l'été 1942 et la préparation d'un débarquement attendu mais secret, le secrétaire ne voit aucune lueur d'espoir à l'horizon:

« Il fait gris au dehors, la bise nous gratifie de son souffle glacial. On dirait qu'elle a soufflé sur le visage des tireurs et semble leur avoir enlevé leur proverbiale jovialité de gruyérien. La bise n'est pas seule en cause. La cinquième année de guerre ne laisse luire aucune lueur d'espoir à l'horizon. Notre défense nationale demande encore bien des sacrifices. »

15 jours avant la mort d'Hitler, en avril 1945, la lueur d'espérance pointe enfin à l'horizon:

« Les tireurs vont rejoindre leur foyer. Une lueur d'espérance pointe à l'horizon, la guerre touche à sa fin, bien qu'elle gronde encore à nos frontières. Nos soldats veillent plus que jamais à la sauvegarde de notre territoire, plusieurs même au péril de leur vie, car les balles des belligérants sifflent parfois bien près de leur tête. »

Le ton du protocole de l'assemblée du 15 avril 1946 ressemble étrangement à celui du 13 avril 1919: c'est un ton d'optimisme mêlé de crainte.

« Le bruit des canons a cessé; les lueurs des effroyables bombardements se sont éteintes, le monde fatigué a retrouvé un peu de sa tranquillité et voudrait enfin respirer cet air de paix si ardemment désiré. Malgré les efforts des dirigeants et d'hommes de bonne volonté, ce bienfait inestimable nous paraît encore lointain. En effet, c'est partout des troubles, procès scandaleux, organisations clandestines qui sèment le désordre. Si notre petit pays, grâce à la Divine Providence, à la fermeté de nos autorités, à l'esprit de ses tireurs a évité la catastrophe, il subit aussi certaines influences étrangères néfastes à notre constitution et à notre caractère d'indépendance. »

LA "GRANDE COUPE" DE LA FÉDÉRATION

A la fin de la première guerre mondiale, l'idée d'une coupe-challenge est dans l'air. La Fédération est endettée, mais pense offrir, ou plutôt se faire offrir, une coupe.

Le protocole du comité du 8 mars 1919 nous renseigne à ce sujet:

« M. Conus nous oriente sur l'achat d'une coupe-challenge d'une valeur de 500 à 600 francs destinée aux sociétés de tir de notre Fédération à l'occasion du concours annuel des sections. Tous les membres présents sont d'accord en principe avec la proposition de M. le Président; après discussion approfondie, le comité est d'avis de procéder à une souscription libre, souscription qui se fera par rayon local. »

On pense aussitôt au règlement d'attribution de ce challenge. Il y a deux propositions:

- a) attribuer la coupe à la société qui l'aurait gagnée 5 fois.
- b) attribuer la coupe à la société qui l'aurait gagnée 3 fois, mais la société gagnante serait hors concours l'année suivante.

A l'assemblée du 13 avril 1919, l'achat de la coupe-challenge est adopté par 14 voix contre 5.

Une proposition inattendue rallie tous les suffrages.

« La coupe reste propriété de la Fédération. La société qui obtiendra la coupe en aura la jouissance pendant une année. »

Diverses personnalités sont invitées au comité du 31 mai 1919 pour le choix de la coupe.

M. Rieder propose l'achat d'une coupe de forme ancienne, spécialement gruyérienne. D'autres délégués proposent de demander des projets à M. Reichlen, dessinateur à Fribourg, et à M. Ribeaupierre, peintre à Lausanne.

Un mois plus tard, le comité de la Fédération a reçu plusieurs modèles de coupes. Nous pouvons penser qu'il s'agissait de coupes existantes sur le marché et non "des créations" de MM. Reichlen ou Ribeaupierre.

Au comité du 5 juillet 1919 le Président donne connaissance du chiffre atteint à ce jour par la souscription pour la coupe et présente les divers modèles reçus. Le Comité adopte le modèle "Renaissance" et décide que le chapeau portera "Guillaume Tell".

On décide en outre les inscriptions suivantes:

« Sur la coupe: Fédération des sociétés de tir de la Gruyère 1907 - 1919 et sur le pied, les écussons du district, du canton et de la Suisse. De plus, il sera formé une chaîne d'écussons des armoiries des communes ayant participé à la fondation de la coupe. Cette chaîne sera gravée sur écusson en relief sous le bord de la coupe. »

Le comité est certain que la gravure des inscriptions et des écussons sera rapide car il prend les décisions suivantes:

« La coupe de la Gruyère sera exposée lors du concours de sections le 31 août 1919 à Botterens et chaque tireur ayant fait 67 points, soit la couronne, viendra boire à la prospérité de la Fédération. »

Chaque année, à l'assemblée annuelle, il est question de la coupe, mais c'est à l'assemblée du 22 mai 1920 qu'on en parle le plus longuement:

« Chers camarades, vous avez inauguré à Botterens la coupe de la Gruyère qui est le symbole de l'amitié qui doit nous unir toujours, l'image de la patrie que nous aimons et le stimulant pour nos tireurs le jour du concours. J'adresse mes sincères félicitations à la société qui l'a emportée le 31 août, à nos amis de Cerniat. »

LE FANION

A la fin de la première guerre mondiale, la Fédération a reçu la Grande Coupe.

A la fin de la deuxième, l'achat d'un fanion réjouit tous les tireurs.

Entre le 25 juin 1946, date de l'annonce de "l'heureuse nouvelle" et le 4 août 1946, jour de la bénédiction du fanion, il n'y a que six semaines. C'est peu pour la "naissance" d'un drapeau. On peut donc penser que les bienfaiteurs se sont mis à l'ouvrage en secret depuis longtemps lorsqu' au comité du 25 juin 1946, le Président annonce:

« Notre Fédération va être dotée d'un emblème, grâce à l'initiative de M. Buchilly et à la générosité de notre chef de tir M. Pugin et de Mme Buchilly qui fonctionneront comme parrain et marraine. A l'unanimité, le comité remercie nos bienfaiteurs. La bénédiction aura lieu à l'occasion du concours. »

La grande fête de la bénédiction a eu lieu à Broc, le 4 août 1946.

Qui, mieux que le secrétaire, M. Honoré Lanthmann, peut en donner un meilleur compte-rendu ?

« Pouvait-on voir de plus beau spectacle! Dans un décor naturel mais grandiose, ayant comme fond la chapelle des Marches, la citadelle des comtes de Gruyères, le Moléson aux trois cimes rêveuses, la prairie où se dressaient un autel et le drapeau à croix blanche déployé pour recevoir celui qui sera le symbole et le signe de ralliement des tireurs gruyériens.

M. le Prieur Seydoux célébra le culte. Dans une vibrante allocution, il rappela aux tireurs que bien servir le drapeau et servir le pays, c'est garder sa foi, le respect de nos libertés et un amour indéfectible du patrimoine que nous ont légué nos ancêtres. Le nouvel emblème avait une garde d'honneur magnifique en la personne de nos deux membres d'honneur, MM. Maurice Beaud et Auguste Castella, des tireurs vétérans, MM. Emile Savary et Lucien Ruffieux.

Apporté par deux jeunes et alertes Gruyériennes en seyants dzaquillons, le fanion déroula sa soie nuptiale pour recevoir la bénédiction. Plus d'une larme coula lorsque parrain et marraine, autorités, vinrent dans un geste pieux déposer leur baiser sur les franges dorées du nouvel emblème. Au souffle de la brise estivale, vingt bannières donnèrent l'accolade. «

LES FINANCES

L'argent est, dit-on, le nerf de la guerre, mais il est aussi celui des sociétés de tir.

Suivant les périodes de prospérité où les crises économiques, les finances de la Fédération ont procuré joies ou soucis aux dirigeants.

En 1907, les recettes s'élèvent à 226,90 francs et les dépenses à 202,55 francs.

En 1908, le solde actif est de 86,75 francs.

En 1910, le solde actif s'élève à 25,10 francs.

En 1917, la Fédération doit 56,10 francs à la société de Broc. Le secrétaire écrit:

"Cette note sera réglée sitôt que notre caisse sera en état de le faire."

En 1918, la note de Broc n'est toujours pas payée et la Fédération doit 80 francs au Crédit Gruyérien.

En 1919, le déficit est de 120 francs.

En 1920, il y a lueur d'espoir:

"Notre caisse boucle par un déficit. Cependant, nous avons amorti une partie de la dette contractée au Crédit Gruyérien. Cette année 1920 éclairera définitivement la situation. "

La situation reste précaire jusqu'à la deuxième guerre mondiale. La crise mondiale déclenchée par le krach de Wall Street fera sentir ses effets jusqu'à la Fédération des sociétés de tir de la Gruyère.

En 1943, la fortune est de 1'946,07 francs.

En 1946, elle est de 3'078,50 francs et en 1948, elle s'élève à 3'295 francs. Le secrétaire note:

« Modeste et réconfortant. »

En 1980, les finances sont très saines.

Au comité du 20 avril 1907, à la fin de la discussion concernant les finances du tir annuel, le Président recommande aux organisateurs de ne pas perdre de vue le but de la société:

« Groupes les sociétés de tir du district, afin de développer l'art du tir et de fortifier l'attachement à la patrie suisse. »

Cette recommandation du premier Président, lors du premier comité, semble avoir été entendue tout au long des 75 ans de la Fédération. Plusieurs délégués ont souvent proposé d'augmenter les cotisations ou de diminuer le nombre des distinctions pour arriver à une situation financière plus saine ou plus brillante. Leurs propositions ont toujours été repoussées, car le bon sens gruyérien a voulu que les sociétés pauvres puissent continuer à faire partie de la grande famille de la Fédération et que les tireurs rentrent contents du concours annuel, la couronne au chapeau ou la médaille au revers du veston.

LES TIREURS ET LE PATOIS

Dans son rapport annuel de 1936, le Président de la Fédération déclare en parlant du concours annuel :

"Le citoyen coudoyait l'armailli, l'ouvrier, l'avocat et le médecin dans les mêmes sentiments de solidarité et de patriotisme. »

Au tir de Fédération, les médecins et les avocats sont peu nombreux mais une foule d'ouvriers, de paysans et d'armaillis se presse dans les stands.

Pendant la majeure partie de la vie de la Fédération, le monde ouvrier et le monde paysan parlent patois.

Honoré Lanthmann, le secrétaire de la Fédération de 1933 à 1953 et le Président de 1953 à 1971, parle patois avec ses amis les tireurs. Il aime tellement cette langue que ses procès-verbaux sont émaillés de réflexions, de conseils, de propos graves ou humoristiques écrits dans la langue de nos ancêtres.

Pour le plaisir de tous ceux qui comprennent encore le patois gruyérien, nous avons relevé à leur intention quelques extraits de procès-verbaux.

Assemblée du 14 mars 1937:

« L'assemblée 1937 a passé dans l'histoire. Chacun en gardera le meilleur souvenir; ê dre ke la réche n'a djémé j'ou fôta dè molà; fô krere ke lè teria chon ti fè dè bon bou. »

Assemblée du 13 mars 1938 : (le budget est approuvé sans discussion, Le secrétaire taquine le caissier)

« Chin va to cholè. Oh, chi lè on bon por ingueuji lè dzin ! No ja alignà on tziron dè chiffres chu di papè in kolà, kon chà pà mé yo chon lè fran è lè centimes. Chin li a to parè bayi bin dou mà. On è kan mimo obdji dè le remarhyà. «

Assemblée du 21 avril 1948: (conseils du secrétaire de Fédération aux tireurs)

« E ora lè bon, l'a prou gran tin ke vo j'innouyo. Mè j'èmi, lè dyora le momin dè rèprindre vouthrè fuji. Nètéhydè lè bin,. i fô ke kretzichon tiè di trè et di katro. «

Assemblée du 3 avril 1949: (à la presse)

« Por on kou, ne deron chur pà di djanliè. Bin chur ke fô pà lou j'involè. Che lè dzin dejan mé dè vertà, hou di gajété cheran prou d'obdji dè la dre achebin. «

Tir de sections 1946: (un tireur déçu parle à ses amis)

"Vouêtè, ke dejê on teria a chè j'èmi in tenyin chon véro a Fran bri: "Né pà ouna frèjo dè gurlèta, ma mè chinbloyvè ke vèyé dué chubé." E on plye malin dè li répondre: "T'ari fayu bère onkora on véro po nin vère trè."

Un autre tireur s'adresse à quelques dames attablées à la cantine.

"Mè, mè fudrè tzandji mon gatoillon, la di kou ke modon chin le volè.

Tir de sections 1947 :

"Pour la première fois, le tir est organisé avec commandement unique. Cette nouvelle dispositon a quelque peu surpris les tireurs et même certains d'entre eux attribuent leur insuccès, non pas au reporter, mais au micro. Un tireur de Charmey à qui la chance n'a pas souri, s'écrite en passant devant l'instrument magique: "Fo le bà pè lè katyère, ha màre dè micro,. ouna bàla monètyà inke. "



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Pour les sociétés comme pour les personnes, on a coutume de marquer d'une façon spéciale les "grands anniversaires" tombant sur les "quarts de siècle" d'existence.

Le 25ème anniversaire en 1932

En 1932, le président de la Fédération est M. Emile Conus, il connaît les difficultés du moment, "la crise et ses suites" et trouve déplacé de fêter et de dépenser en une telle période.

Seules quelques lignes du rapport présidentiel 1932 marquent le premier "grand anniversaire".

« Notre Fédération fondée en 1907 il terminé sa 25 ème année d'existence. Elle comprenait au début 5 sections avec 182 membres environ; elle en a maintenant 21 avec 1654 membres. Toutes, sauf une, font partie de la Cantonale. Cette belle situation n'a pas été obtenue sans peine. Que de démarches, que de patience et quelle diplomatie n'a-t-il pas fallu pour en arriver là ! Nous aurions pu fêter ce 25 ème anniversaire, mais vu la crise et ses suites, nous avons cru bien faire de ne pas en parler. »

Le 50ème anniversaire en 1957

En 1957 ,c'est M. Honoré Lanthmann de Neirivue qui préside aux destinées de la Fédération.

Avec son comité, il décide de marquer le 50ème anniversaire par un culte en plein air au stand de Bulle, lors du concours de sections, par Une soirée familiale fixée au samedi soir 25 mai 1957 à l'Hôtel du Cheval Blanc à Bulle et par un concours de groupes de 5 tireurs. Le président tient absolument à faire de cette fête du cinquantenaire une fête des vétérans. C'est pourquoi, chaque société du district est invitée à déléguer deux vétérans à la soirée familiale.

La fête est grandiose; le procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 1958 nous en donne quelques détails :

« Le samedi soir, ce fut la veillée du souvenir qui réunissait à l'Hôtel du Cheval Blanc à Bulle les représentants des autorités cantonales et communales, les membres des comités des sections et les vétérans. Un repas préparé avec soin fut servi aux hôtes par Mme et M. Robadey qui furent félicités et remerciés. Pendant le banquet, plusieurs orateurs se produisirent: M. Ducotterd, Président du Gouvernement et Directeur Militaire, M. le Révérend Doyen et Capitaine Aumônier Perrin qui fit une allocution de circonstance, faisant vibrer le cœur des participants. L'on entendit également M. le Colonel Peter qui, au nom des vétérans, remercia le comité de la Fédération de son invitation. »

Le dimanche matin, un culte fut célébré au stand de tir par le Capitaine Perrin. De nombreux tireurs assistèrent à ce culte célébré à la mémoire de nos prédécesseurs. »

Le 75ème anniversaire en 1982

Dès 1978, M. Georges Chollet de Broc dirige l'importante Fédération des tireurs.

A l'assemblée du 27 février 1981, pour marquer l'anniversaire des "trois quarts de siècle", il propose la création d'une bannière. Un vote à l'unanimité sanctionne sa proposition et le comité se met aussitôt au travail. C'est un projet de M. Jean Andrey qui est retenu et les sœurs du Carmel sont chargées de son exécution.

Madame Jeanine Vial, au Pâquier, épouse du caissier de la Fédération, M. Simon Vial, et M. Paul Andrey à Botterens, responsable des jeunes tireurs, ont l'honneur d'être choisis en qualité de marraine et de parrain de la nouvelle bannière qui sera bénie le 3 octobre 1982.

Le comité d'organisation de la fête du 75ème anniversaire, présidé par M. Georges Jaquet, a prévu dans tous les détails le déroulement de la cérémonie de la bénédiction et l'ordonnance du banquet qui va réunir autorités, délégués de sections et invités.

La nouvelle bannière et l'aperçu historique édité à l'occasion du 75ème anniversaire resteront des signes tangibles de la fête du 3 octobre 1982.

CONCLUSION

Un aperçu historique laisse toujours dans l'ombre de nombreux aspects. Une grande place a été faite au "Tir de Fédération", seul tir organisé régulièrement depuis la fondation de la société et seul tir annuel de la Gruyère groupant un si grand nombre de "fins guidons".

Les matcheurs, les tireurs au pistolet, les jeunes tireurs, les tireurs de groupes ont fait depuis longtemps honneur à la Fédération de la Gruyère et ne trouvent, dans notre aperçu, que quelques lignes les concernant.

Nous souhaitons qu'un "ami des tireurs et de l'histoire" fouille les procès verbaux, les journaux et les archives pour leur consacrer les pages glorieuses auxquelles ils ont droit et qui s'ajouteront à la page glorieuse des "Tireurs de la Fédération" écrite à l'occasion de la fête du 75ème anniversaire.

Broc, août 1982

Michel Jordan

**FÉDÉRATION DES
SOCIÉTÉS DE TIR DE
LA GRUYÈRE**

Présidents

1907 – 1911	M. Arnold Desbiolles, Bulle
1911 – 1915	M. Jules Glasson, Bulle
1915 – 1933	M. Emile Conus, Bulle
1933 – 1939	M. Raymond Peyraud, Bulle
1939 – 1941	M. Louis Beauverd, Broc
1941 – 1954	M. Paul Marmillod, Broc
1954 – 1972	M. Honoré Lanthmann, Villars-sous-Mont
1972 – 1978	M. Louis Pugin, Riaz
1978 -	M. Georges Chollet, Broc

Sociétés et leur date d'entrée

1907	Bulle - Broc - Albeuve - Gruyères - La Roche
1908	Charmey - Echarlens - Sâles - Enney
1909	Cerniat - Hauteville
1910	Bellegarde - Vuadens - Montbovon - La Tour-de-Trême
1911	Botterens - Sorens
1912	Vaulruz
1918	Sous-officiers de la Gruyère, puis se retire en 1919
1920	Grandvillard
1921	Estavannens
1933	Corbières
1941	Le Pâquier
1942	Châtel-Crésuz
1947	Lessoc
1948	Neirivue - Grevîre Pistolet Bulle et environs
1950	Bulle Militaire
1951	La Tour-de-Trême, revient après avoir été dissoute en 1913
1952	Pont-la-Ville
1955	Pont-en-Ogoz
1960	Broc-Pistolet